

Agriculture

Des parcelles-tests où les aspirants paysans se font la main avant de se lancer

POURQUOI ?

Mobilisées pour protéger du foncier agricole et développer des circuits courts, les collectivités initient ou soutiennent des projets d'espaces-tests agricoles.

POUR QUI ?

Environ une cinquantaine en France, ces espaces-tests accueillent des candidats en reconversion biologique qui souhaitent éprouver un projet d'installation.

COMMENT ?

Grâce à l'attribution d'une parcelle, le prêt de matériel et l'aide de professionnels, les agriculteurs se confrontent sans frais à l'autonomie et au quotidien d'une exploitation.

Pour les décideurs publics, renouveler les générations d'agriculteurs s'inscrit dans les priorités, en partie traitées par les projets alimentaires territoriaux existants. Il est difficile de fermer les yeux sur quelques données peu encourageantes : une installation équivaut aujourd'hui à trois départs en moyenne. Les revenus faibles, les conditions de travail difficiles et les reprises familiales de fermes de moins en moins fréquentes viennent compléter le tableau.

Pour autant, une part croissante de nouveaux exploitants, attirés, notamment, par un modèle durable, n'est pas issue du monde agricole. Sauf que le manque de formation, l'accès au foncier agricole, l'investissement initial coûteux en outils de production et un réseau peu développé peuvent en démotiver plus d'un ou empêcher la viabilité de leur activité. Ce sont ces agriculteurs en devenir qui sont particulièrement visés par le dispositif des espaces-tests développés et soutenus par des collectivités, souvent propriétaires des terres. A l'image des pépinières et incubateurs destinés aux entrepreneurs, ces terrains sont

ainsi mis à leur disposition pendant une saison au minimum afin de « se faire la main » au labeur agricole. L'objectif est souvent multiple : faciliter les transmissions d'exploitations, réveiller une agriculture périurbaine endormie et répondre à une demande croissante des habitants d'une alimentation plus locale.

Les candidats ayant un petit capital de départ y voient une opportunité de se frotter à des conditions réelles de production sur quelques hectares au maximum, un moyen de commercialiser leur récolte et d'ajuster leur projet

des espaces-tests agricoles (Reneta), qui regroupe une cinquantaine d'espaces en fonctionnement et seize en projet.

AIDE PAR DES PROFESSIONNELS

Dans les Landes, quatre aspirants maraîchers bios se sont ainsi établis comme voisins de parcelles et de serres aménagées par le conseil départemental à Mimizan et Magescq, contre la signature d'un contrat d'appui au projet d'entreprise. Parallèlement à un travail de recensement des friches du territoire entamé il y a deux ans, le département observe un manque

de productions maraîchères. « Des maraîchers sont venus s'installer sur des petites parcelles et produisaient peu. Ils se rendaient souvent compte que cela n'était pas simple

et vivotaient, voire partaient », relate Dominique Degos, vice-présidente chargée de l'agriculture. En plus d'un matériel agricole, les agriculteurs de l'espace-test bénéficient d'un accompagnement juridique et comptable, mais surtout de



A. DUDOUBLE

« Le plus important est l'engagement financier associé à l'animation et à de l'ingénierie sociale. »

Mélanie Briand, responsable de pôle à la CU Le Havre Seine métropole



AVANTAGES

- Un cadre juridique rodé.
- Un bon entre-deux pour les personnes non issues du milieu agricole ou qui, âgées de plus de 40 ans, n'ont plus accès aux aides dédiées aux jeunes agriculteurs.



INCONVÉNIENT

Certaines collectivités demandent aux aspirants un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole et une expérience de terrain.

Metz métropole (Moselle) 44 communes • 230 000 hab.



MICHEL TORLOTING, conseiller métropolitain délégué au développement de l'agriculture périurbaine

La base aérienne passe à la culture bio

Le terrain de l'espace-test agricole de la métropole de Metz a été trouvé dans une ancienne base de l'armée de l'air, en activité jusqu'à 2012, au sud de la ville-centre. Sur cette propriété métropolitaine qui s'étend sur 380 hectares, cinq hectares ont ainsi été reconvertis en espace de maraîchage biologique en attendant la suite d'un projet plus vaste d'un « agrobiopôle ». Avant l'arrivée d'un troisième candidat d'ici à l'hiver, deux maraîchers d'une quarantaine d'années en reconversion professionnelle ont été retenus par la métropole. Le lycée agricole de Courcelles-Chaussy les aide à prendre leur envol technique depuis le printemps 2019 en leur prodiguant des conseils : mieux gérer leur temps, bien réfléchir aux variétés plantées, maîtriser les gestes, peaufiner la commercialisation... « Ils ont chacun une serre, un système d'irrigation et

un emplacement collectif de plein champ pour les inciter à la collaboration », détaille Michel Torloting, conseiller délégué au développement de l'agriculture périurbaine. Dans une région où la plupart des légumes ne viennent pas de la production locale, l'investissement de plus de 130 000 euros réalisé par l'interco et la région a pour objectif de contribuer au développement à petits pas d'une alimentation de proximité. « Ce sont principalement des personnes non issues du milieu agricole qui nous ont adressé des candidatures. Mais on a évité les rêveurs : nous avons voulu qu'ils suivent une formation au lycée agricole », ajoute-t-il. Après un an d'expérimentation, les deux maraîchers ont commencé à vendre leur production à des restaurateurs et sur des marchés.

Contact
Michel Torloting, michel.torloting@metzmetropole.fr

l'accompagnement régulier de professionnels pour les aider à devenir autonomes dans leurs techniques de culture, qui concerne plusieurs dizaines de variétés de légumes. Comme beaucoup d'espaces-tests, ce dispositif, renommé « Etal 40 », s'appuie sur un réseau partenarial dense incluant deux intercos, la chambre d'agriculture, l'antenne locale de la Fédération nationale d'agriculture biologique et le réseau des coopératives d'utilisation du matériel agricole.

Avant même l'ouverture de son premier lieu-test en 2015, animé aujourd'hui par le collectif Nid'Agri, la communauté urbaine Le Havre Seine métropole (54 communes, 269 300 hab.) avait engagé un processus de labellisation bio. Le terrain, passé équipement communautaire, était une ancienne ferme

conventionnelle située à Cauville-sur-Mer pour laquelle les maraîchers n'avaient pas trouvé de repreneur. « Nous savions que le bio était une demande des porteurs de projets que nous avions interrogés », relate Mélanie Briand, responsable du pôle « agriculture et alimentation » de l'interco. Pour assurer la pérennité de ces lieux, le plus important est, selon elle, « l'engagement financier associé à l'animation et à de l'ingénierie sociale encadrant les testeurs ».

ATTRACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE

Au travers de subventions ou d'un appel d'offres, les collectivités y voient un élément d'attractivité supplémentaire. L'association Champs du partage, qui travaille aussi avec la communauté d'agglomération Grand Angoulême (38 communes,

141 500 hab.), a ainsi été sollicitée par la mairie d'Alloue (500 hab., Charente) pour superviser l'expérimentation d'un élevage de canards coureurs indiens. « La commune connaissait déjà l'éleveuse qui était investie dans d'autres événements locaux, précise Jessica Fournier, animatrice qui gère le suivi de sept agriculteurs sur deux départements. L'idée de l'espace-test est un appel du pied, mais il faut ensuite aider à réaliser une veille sur le foncier disponible ou à mettre en relation avec un réseau. » Une préoccupation partagée par Pierre-Henri Roussel, salarié du Gerموir, premier espace-test français, installé à Ambricourt dans les Hauts-de-France. En une dizaine d'années, ce lieu-test a vu passer près de 18 exploitants, avec « douze sorties positives ». • Judith Chetrit

70%

des testeurs maintiennent ensuite leur souhait d'être à la tête d'une exploitation, tandis que 10% d'entre eux deviennent ouvriers agricoles et 20% abandonnent leur projet d'installation, selon les données du Reneta, le réseau national des espaces-tests agricoles.